

110 Richter



Origine génétique

Il s'agit d'une variété issue d'un croisement entre *Vitis berlandieri* cv. Rességuier n°2 et *Vitis rupestris* cv. Martin.

Nom de la variété en France (et dénomination usuelle)

110 R

Obtenteur / sélectionneur et année d'obtention

Franz Richter, 1902.

Surface estimée du vignoble français greffé avec ce porte-greffe et principales régions d'utilisation

130 000 ha . Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Corse.

Éléments de description ampélographique

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui est demi-ouverte, avec une faible densité des poils couchés,
- aux jeunes feuilles rougeâtres et luisantes,
- aux rameaux herbacés présentant un port érigé et buissonnant, avec un contour côtelé et une section circulaire ou légèrement elliptique, une surface striée, avec une pigmentation anthocyanique moyenne à forte et une densité nulle des poils couchés et des poils dressés,
- aux feuilles adultes petites à moyennes, réniformes, entières, pliées en gouttière vers la face supérieure avec un sinus pétiolaire en U très ouvert, une forte pigmentation anthocyanique des nervures, des dents moyennes à côtés rectilignes, un limbe légèrement bullé, brillant, et face inférieure une densité nulle ou très faible des poils couchés et des poils dressés,
- aux fleurs de sexe mâle,
- aux sarments qui sont brun-gris à brun-rouge, avec une densité nulle des poils couchés et des poils dressés.

Evolution des surfaces de vignes-mères

| Année | 1945 | 1955 | 1965 | 1975 | 1985 | 1995 | 2005 | 2015 |
|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| ha | 16 | 108 | 254 | 526 | 376 | 352 | 522 | 377 |

Profil génétique

| Microsatellite | VVS2 | VVMD5 | VVMD7 | VVMD27 | VRZAG62 | VRZAG79 | VVMD25 | VVMD28 | VVMD32 |
|----------------|------|-------|-------|--------|---------|---------|--------|--------|--------|
| Allele 1 | 135 | 232 | 231 | 236 | 196 | 244 | 236 | 218 | 253 |
| Allele 2 | 141 | 265 | 257 | 262 | 214 | 260 | 262 | 233 | 253 |

Résistance aux parasites du sol

Le 110 R a un très bon degré de tolérance au phylloxéra radicole mais sa résistance aux nématodes *Meloidogyne incognita* et *Meloidogyne arenaria* n'est que moyenne. Il présenterait aussi un certain degré de tolérance au *Phytophthora cinnamomi*.

Aptitudes à la multiplication végétative

Le 110 R a des entre-nœuds de longueur moyenne et de diamètre assez gros. La croissance des prompts-bourgeons est assez importante et la production de bois est faible à moyenne (30 000 à 60 000 m³/ha) avec parfois une certaine proportion de bois secs. Il faut veiller à un bon aoûtement des sarments et par la suite, les bois doivent être conservés dans de bonnes conditions. En vigne-mère, le 110 R est sensible aux excès d'humidité dans le sol. L'aptitude au bouturage du 110 R est faible à moyenne et son aptitude au greffage est moyenne. Avec ce porte-greffe on peut parfois avoir recours à une durée de stratification plus longue et, éventuellement, à un hormonage un peu plus conséquent.

Sélection clonale en France

En France, les 15 clones agréés de la variété 110 R portent les numéros 6, 7, 100, 118, 119, 139, 140, 151, 152, 163, 164, 180, 206, 237 et 756. Parmi ceux-ci, les clones multipliés sont :

- clone n°6 : 2 ha 54 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°7 : 17 ha 56 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°118 : 6 ha 17 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°139 : 1 ha 44 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°140 : 1 ha 70 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°151 : 115 ha 71 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°152 : 60 ha 32 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°164 : 1 ha 45 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°180 : 43 ha 63 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°237 : 92 ha 57 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°756 : 39 ha 31 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017.

Les données sont issues de : Les chiffres de la pépinière viticole 2017, Données et bilans de FranceAgriMer, mai 2018.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Montpellier SupAgro, Marseillan, France.
- Cépages et vignobles de France, tome 1. P. Galet, 1988, Ed. Dehan, Montpellier, France.

Adaptation au milieu

Le 110 R est moyennement adapté au calcaire et sa résistance à la chlorose ferrique est variable selon les greffons utilisés. On considère qu'il peut résister jusqu'à 17% de calcaire actif et à un IPC de 30. Cependant, ce seuil n'est en réalité que de 5 à 7% lorsque qu'il s'agit d'un assemblage avec la Syrah (et dans une moindre mesure, le Viognier). Le 110 R est très bien adapté à la sécheresse mais se montre très sensible aux excès d'humidité. Il convient particulièrement aux sols secs, maigres, caillouteux, peu ou pas calcaires comme par exemple les sols schisteux ou les terrasses anciennes.

Interaction avec le greffon et objectifs de production

La vigueur conférée par le 110 R est forte. Ce porte-greffe a tendance à induire une bonne fertilité et à retarder le cycle végétatif et la maturation. Il peut parfois favoriser la coulure, notamment avec l'Ugni blanc. Les assemblages avec le Cabernet-Sauvignon, le Caladoc, le Carignan, le Grenache, le Marselan, le Mourvèdre, le Muscat à petits grains blancs, le Muscat d'Alexandrie, le Tempranillo et le Vermentino donnent de très bons résultats. En revanche, du fait des risques de chlorose, le 110 R est absolument à éviter avec la Syrah dès que la teneur en calcaire actif dépasse 5% ; les risques de dépérissement sont accrus avec cet assemblage. Des cas d'incompatibilité ont également été signalés avec le Pinot.



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*